CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45668** **VALABLE JUSQU'AU** **26/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/1992

Raison sociale : SARL BLANDIN

Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 11/04/2025

Capital : 70 000

6 RUE DE COULOMB
ZA DE RAGON
44119 TREILLIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 389 039 884

Siret : 389 039 884 00058

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3000228

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119115136

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119115136

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 40 74 72 00 **Fax :**

Portable : 06 14 78 83 62

Responsabilité légale :
VESCO FRANCK MANDATAIRE

Site Internet :

E-mail : b.barthes@blandinsas.fr

Effectif moyen : 37 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 467 287 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	15	13/12/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		13/12/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		13/12/2023
3143	Fenêtres de toit en pente		13/12/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		13/12/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		13/12/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	8	05/11/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	10	13/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	13/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	13/12/2023
	Nombre total de qualifications : 10		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 13:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.